



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL COLLÉGIAL DU ROMO PHOTO CLUB DU MARDI 3 JUIN 2025

Présidente de séance : Jean Luc Boileau

Membres du Conseil Collégial présents :

Jean Claude Lailliau, Jérôme Bouet, Philippe Chansac, Marcel Covello, Patrick Chancelier, Franck Lachaume, Stéphanie Burgun.

Absents ou excusés :

Aucun

Adhérent invité :

Manaël Callamand

Ordre du jour de la réunion :

1. Hommage à Michel et engagement du RPC pour ses obsèques.
2. Présentation du bilan comptable pour le mois de mai 2025.
3. Débriefing sur le Printemps de la photographie et des arts 2025.
4. Vente des photos lors des expositions.
5. Achat d'une mini imprimante pour les tirages lors des expositions.
6. Retro planning pour le choix des photos du calendrier 2026.
7. Préparation des quatre soirées d'expositions à la MAJO.
8. Proposition de mettre en place une information sur le droit à l'image et le droit d'auteur.
9. Proposition d'atelier studio photo.
10. Création de la maquette (flyers et affiche) pour l'exposition du club 2025.
11. Comptes rendus de réunion du Conseil Collégial.

1. Hommage à Michel et engagement du RPC pour ses obsèques

Suite au décès de Michel Gaudron survenu le 2 juin 2025 en fin d'après-midi, un hommage lui est rendu dès le début de cette réunion.

Jean Claude s'est rapproché de son épouse, pour connaître les dernières volontés de son époux. Les obsèques auront lieu le vendredi 13 juin 2025 à 14h00 au crématorium du Theillay. Les fleurs sont acceptées, par conséquent le club va commander une couronne et demander aux adhérents s'ils souhaitent participer.

D'autre part, en accord avec son épouse et ses enfants, le Conseil Collégial prépare un hommage photos (libellules rouges) et un texte qui sera lu lors de la cérémonie par un membre du club, sous condition d'avoir le temps de parole en fonction des textes qui seront lus par ses proches, car la cérémonie au crématorium est prévue sur 30 minutes.

2. Présentation du bilan comptable pour le mois de mai 2025.

Pour le mois de mai 2025, les mouvements du compte courant sont les suivants :

Les recettes : 700.66 €

Les dépenses : 762.80 €

Solde du compte courant : 227.73 €

Le livret association présente un solde positif de : 4820.46 €

Le compte titres présente un solde positif de : 20 €

L'actif du Romo Photo Club le 2 mai 2025 est de **5068.19 €**

3. Débriefing sur le Printemps de la photographie et des arts 2025.

Malgré un nombre de visiteur en baisse par rapport à 2024, Le printemps de photographie et des arts qui s'est déroulé du 16 au 18 mai 2025, s'est bien déroulé. Concernant le Romo Photo Club, l'organisation a été parfaite.

Nous remercions les adhérents présents pour leur investissement, ce qui a permis d'avoir une permanence constante sur le stand, un montage et un démontage fluide et un studio photo portrait qui a connu un grand succès vis-à-vis des visiteurs.

Des photos ont été vendues lors de cette manifestation, ce qui a fait l'objet d'une discussion au sein du Conseil Collégial pour définir les modalités de vente lors des expositions, car nous n'étions pas au point sur ce sujet.

4. Vente de photos lors des expositions.

Il a été convenu à l'unanimité lors de cette réunion de définir des tarifs pour la vente de photos lors des différentes expositions où le club est participe.

Les tarifs seront les suivants pour les photos imprimés par le club à la charge des participants.

Format A2 avec passe partout : 80 euros
Formats A3/A3+ avec passe partout : 40 euros
Format A4 avec passe partout : 20 euros

Lorsque l'adhérent a payé sa photo et son passe partout, le coût de l'impression et du passe partout lui sera remboursée, ou un tirage et passe partout lui sera refait. (Exemple, le Printemps de la Photo)

Lorsque le club a payé les tirages, il ne sera rien reversé à l'adhérent. (Exemple, exposition chez nos partenaires)

Lorsque l'adhérent apporte ses propres photos et encadrements, il devra communiquer un prix de vente avant l'exposition. (Exemple, l'exposition du club), et il sera libre de reverser une partie du prix de vente au RPC, sous forme de don.

Afin de ne pas être pris au dépourvu, une grille de tarif sera disponible sur le stand pour les visiteurs, et en cas de vente immédiate, le club aura des photos de remplacement à exposer immédiatement à la place du cliché vendu.

Un accord préalable sera demandé aux adhérents pour la vente de leurs photos.

Les cadres du club ne seront pas vendus.

Ces modifications seront apportées prochainement sur le règlement intérieur.

Il est également envisagé d'acquérir un terminal de vente, afin de pouvoir accepter les cartes bancaires. Terminal de type Sum-Up qui coûte une trentaine d'euros. La mise en place est à l'étude.

5. Achat d'une mini imprimante pour les tirages lors des expositions.

Suite à un problème d'impression lors du Printemps de la photographie, et de commodité de transport, Il est envisagé d'acquérir une mini imprimante qui serait utilisée lors des expositions pour réaliser des impressions immédiates à destination des visiteurs.

Après différents échanges sur la qualité des impressions et le coût des consommables, plusieurs pistes sont envisagées, Mini imprimante, imprimante classique à jet d'encre ou continuer avec le matériel que nous avons déjà.

Des essais seront réalisés prochainement pour définir le choix concernant cet investissement. Le coût moyen de ces imprimantes est situé dans une fourchette de prix allant de 100 à 150 euros.

6. Retro planning pour le choix des photos du calendrier 2026.

La commission photo va se réunir le vendredi 6 juin 2025, pour choisir les photos qui seront dans le calendrier 2026. A l'issue, le calendrier pourra être commandé.

7. Préparation des quatre soirées d'expositions à la MAJO.

Comme l'année dernière, nous sommes sollicités par la MAJO pour quatre soirées de rencontres avec des visiteurs venant de différentes régions françaises.

Les dates sont les suivantes :

Le vendredi 4 juillet, le mercredi 3 septembre, le vendredi 12 septembre et le vendredi 19 septembre 2025, de 20h00 à 22h30.

Les photos de la Sologne seront exposées et un diaporama sur Romorantin sera diffusé.

Le Conseil Collégial a validé ses quatre dates.

2 à 3 adhérents devront être présent pour ses soirées.

8. Proposition de mettre en place une information sur le droit à l'image et le droit d'auteur.

Philippe Chansac, propose de faire venir à titre gratuit, un intervenant, pour nous parler du droit à l'image et des droits d'auteur.

Cette information pourrait être utile à certains adhérents ainsi qu'aux membres du Conseil Collégial qui gère les expositions.

Cette intervention sera proposée soit un vendredi soir avant une séance de projection, ou un autre soir en fonction de la durée de l'intervention.

Philippe va se rapprocher de l'intervenant pour obtenir une durée approximative.

Cette proposition est validée à l'unanimité par le Conseil Collégial.

9. Proposition d'atelier studio photo.

Sujet évoqué lors de la réunion du mois de mai 2025, Robert Brakha a proposé d'organiser une formation studio photo avec comme animateur Monsieur Michel Viault.

Avant de valider cette proposition extérieure, il avait été décidé de se rapprocher de Thierry Letuillier qui organisait jusqu'à présent de type d'atelier, et du lui laisser la priorité pour la suite.

Après contact avec Thierry, il ne souhaite pas continuer ces ateliers, et par conséquent nous allons voir avec Robert pour que son intervenant organise cet atelier.

Avant de programmer cet atelier, un recensement des adhérents intéressés sera réalisé prochainement.

Stéphanie Burgun, rappelle que le studio photo est ouvert à tous les adhérents, et nous adresser les demandes.

10. Création de la maquette (flyers et affiche) pour l'exposition du club 2025.

La maquette des flyers et de l'affiche pour l'exposition du club 2025 reste sur la même base que celle de l'année 2024, avec une photo de notre invité d'honneur, monsieur Alain Le Mouée.

Cette maquette va être élaborée par Katia et les impressions réalisées par le Crédit Agricole.

La quantité d'impression reste identique à l'année dernière.

Pour rappel, l'exposition du club se déroulera les 18 et 19 octobre 2025 et le vernissage est programmé le vendredi 17 octobre 2025 à 18h30. Salle Beaulieu à Romorantin.

11. Comptes rendus de réunion du Conseil Collégial.

Il a été décidé à l'unanimité que les comptes rendus de réunion mensuelle du Conseil Collégial dès validation, seront désormais envoyés par mail à tous les adhérents en plus d'être mis sur le site internet du club.

La réunion se termine à 21h30.

La prochaine réunion se tiendra :

Le mardi 2 juillet 2025 sous la présidence de Patrick Chancelier

L'invitée à cette réunion reste à définir.